



Départs des circuits **D1** **D2**

Point de Vue

Aire pique-nique

Curiosité

Edifice religieux

IGN n° 3219 Est (Bourbonnes-les-Bains) (1/25000)

**14,5 km**

**4h00 à pied - 2h00 à VTT - 3h00 à cheval**

**Balisage** vert-jaune et GR7 rouge-blanc

**Départ** Serqueux, place de l'église

**Difficulté à VTT** niveau difficile

**n°89**  
11 à 18 km **Les Bombardes**

> **Descriptif**

Depuis la place de l'église, suivre le GR7 (balisage blanc et rouge). Descendre le village et se diriger vers la rue Valleroy qu'on emprunte à gauche. Passer entre un lavoir et un ancien gué à chevaux puis aller tout droit sur un chemin à travers champs.

**1-** Tourner à droite en suivant le balisage jaune-vert. Longer une haie par un sentier en herbe qui descend puis remonte dans un petit vallon. Arrivé près de la ferme, suivre la petite route à droite sur 200m pour rejoindre la D139 que l'on suit alors à gauche sur 150m.

**2-** Monter à droite par un chemin empierré le long d'une sapinière. Entrer alors dans la forêt communale de Serqueux par un chemin qui monte un peu plus fortement. Au bout de la séparative des coupes 44/46, tourner à droite et suivre le sentier qui serpente en forêt entre la limite communale d'Arnoncourt et celle de Serqueux

**3-** Sortir de la forêt sur le plateau des Bombardes. Poursuivre tout droit à travers le plateau. Au lieu-dit "Le Fantôme", on peut apercevoir par temps clair la chaîne des Alpes en regardant vers le Sud-Est. Continuer tout droit par un chemin d'exploitation goudronné jusqu'à Aigremont (église Saint-Sébastien possédant notamment des pierres tombales aux effigies de Pierre de Choiseul, baron d'Aigremont, de Philibert de Choiseul, seigneur d'Aigremont et d'Antoinette Fouchy son épouse).

> **En chemin**

**LA LÉGENDE DU SEIGNEUR D'AIGREMONT**

*Les seigneurs locaux étaient craints pour leur cruauté, plus particulièrement le baron Jean d'Aigremont. De sa forteresse, il gouvernait en tyran, terrorisant chacun de ses sujets.*

*Un jour, un serf de son terroir, voulant améliorer son ordinaire, eut le malheur de braconner. Surpris par un garde du château, il fut emmené sans ménagement devant le baron Jean. Le procès fut rapide et la sentence expéditive ; livré aux chiens, il ne resta bientôt plus rien du pauvre hère.*

*La providence ne pouvait admettre tant de cruauté et d'injustice. Le lendemain même, le baron, parti à la chasse avec sa suite, traquait un loup énorme. La poursuite qui durait depuis longtemps avait exténué chasseurs et chiens. La monture du baron avait abandonné. Jean d'Aigremont seul traquait la bête. Et voilà qu'au plus profond des bois, le loup fit volte-face et se mit à pourchasser le baron qui, effrayé, se mit à courir éperdument, à courir pendant mille ans en représailles des mille années de souffrance que lui et ses ancêtres avaient fait subir à ses sujets.*

**4-** Emprunter la rue qui longeait à l'extérieur l'enceinte du château disparu et faire le tour du village, (vue sur la vallée de l'Apance, aire de pique-nique). Sortir du village par la route de Serqueux et aller jusqu'au second chemin à gauche. Emprunter ce chemin d'exploitation goudronné et aller jusqu'à la forêt.

**5-** Entrer dans la forêt et bifurquer légèrement à gauche pour suivre le chemin de limites des communes de Serqueux et d'Aigremont sur 1 km.

**6-** Tourner à droite sur une tranche qui remonte légèrement et la suivre sur environ 500m. Bifurquer à nouveau à droite sur une route forestière qui rejoint le GR7 au bout de 400m.

**7-** Prendre alors la petite route goudronnée à droite en suivant le balisage blanc et rouge (stèle d'un aviateur, croix des pestiférés) Longer cette route jusqu'à l'aire de pique-nique (parcours de santé) que l'on traverse en profitant du beau point de vue.

**8-** Descendre ensuite par un sentier à droite. Rejoindre la rue des Grippots et tourner à gauche (en face, maison typique vigneronne antérieure au grand incendie de Serqueux qui détruisit une bonne partie du village en 1802). Rejoindre le centre de Serqueux en passant devant un second lavoir puis tourner à gauche en empruntant la Grande Rue.